

## MASTER 2 mention « Ville et environnements urbains »

Parcours Urbanisme, stratégies territoriales et transition commerciale (Urbanistic)

Code RNCP 35519

# 1- Présentation de la formation

## 1 – Objectifs de la formation

Le parcours Urbanisme, stratégies territoriales et transition commerciale (Urbanistic) accueille des étudiants de tout profil et de toutes disciplines (principalement des géographes, des aménageurs, des architectes, étudiants de sciences politiques) vivement intéressés par l'aménagement des territoires urbains en transition et par l'urbanisme commercial. La formation mobilise majoritairement un réseau d'intervenants professionnels issus des collectivités territoriales et des entreprises du commerce, de l'immobilier commercial (70%) ainsi que des spécialistes issus de l'université du Mans (30%). Chaque année, dès le M1, la promotion travaille sur des projets opérationnels commandités par des collectivités territoriales (diagnostic territoriaux, ateliers de concertation, scénarii d'aménagement, prospective urbaine).

La spécialité urbanisme permet d'/de :

- Acquérir une double compétence en urbanisme et en urbanisme commercial : croiser les problématiques de planification commerciale, de régénération économique et de requalification urbaine ;
- Former les étudiants aux enjeux opérationnels et aux pratiques de l'urbanisme en transitions socio-écologiques et climatiques qui renouvellent aujourd'hui les métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'urbanisme commercial ;
- Faciliter sur le terrain la mise en œuvre des actions de prise en compte de l'environnement et du changement climatique ;
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation des démarches opérationnelles vers un développement durable des territoires (priorisation du renouvellement urbain, restructuration de zones d'activités, par exemple).

## 2 - Candidater

L'acceptation des étudiants se fait sur dossier puisque le nombre de place limitée à 16 étudiants. Le Master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue. Il existe la possibilité de réaliser un stage à l'étranger. La formation peut être suivie en alternance dans une entreprise ou une collectivité locale.

## 3 – Suivi de la formation en alternance

Si l'étudiant désire suivre la formation en alternance, il doit en définir les conditions avec l'entreprise d'accueil et l'université. L'alternance peut ainsi se matérialiser selon plusieurs modalités administratives :

- **Contrat d'apprentissage** : Contrat de travail signé entre l'étudiant, le CFA Pays de la Loire et une entreprise/collectivité. Apprenti de moins de 30 ans

## 4 – Les débouchés et l'insertion

Environ 2/3 des étudiants s'insèrent dans les collectivités locales (EPCI, Scot, agences d'urbanisme) et les chambres consulaires, 1/3 chez les prestataires privés de la promotion immobilière commerciale, des foncières et des bureaux d'études. Plus de 80 % des étudiants diplômés sont en emploi moins de 3 mois après avoir quitté l'université.

# 2 - Contacts à l'Université du Mans

François Lubin  
Gestionnaire alternance  
Tél. : 02 43 83 31 52 – [alternance-let@univ-lemans.fr](mailto:alternance-let@univ-lemans.fr)

Arnaud Gasnier  
Responsable pédagogique du Master et des relations avec les entreprises  
[Arnaud.gasnier@univ-lemans.fr](mailto:Arnaud.gasnier@univ-lemans.fr)

Géraldine Blanchouin et Pauline Felix  
Service Formation Continue : **contrats de professionnalisation et formation continue**  
Tél.: 02 43 83 30 78 – [Geraldine.blanchouin@univ-lemans.fr](mailto:Geraldine.blanchouin@univ-lemans.fr),  
02 43 83 30 75 – [pauline.felix@univ-lemans.fr](mailto:pauline.felix@univ-lemans.fr)

### 3 - Calendrier de l'année 2024-2025

Le Mans Université		Master 2 URBANISTIC												
2024						2025								
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre		
1 D		1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	
2 L	2 M	2 S	2 D	2 M	2 V	2 S	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	Soutenance	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 V	8 L	
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	
11 M	11 V	11 L	11 M	11 V	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 S	
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 V	15 L	Soutenances
16 L	Rentrée M2	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	Soutenances
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	
18 M	18 V	18 L	18 M	18 V	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 J	21 D	
22 D	22 M	22 V	Soutenance	22 S	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	
24 M	Chartrais	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M			29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J			30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	
31 J	31 V		31 M	31 V			31 L	31 S		31 J	31 D			

Période en formation  
 Période en entreprise  
 Période en entreprise possible  
 \*Libérable sur convocation à l'examen de soutenance

### 4 - Description des enseignements (UE = Unité d'Enseignement)

#### UEs de Culture générale Master 2

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Urbanisme, commerce et gestion	- Gestion de projet - Commerces, circuits courts et proximité - Nature en ville et urbanisme durable	48 h
UE Réseaux, flux du commerce et mobilité des consommateurs	- E-commerce, hybridation, et e-urbanisme - Consommateurs, déplacements, mobilité, proximité	24 h
UE Langue	- Préparation au TOEIC et acquisition de vocabulaire d'anglais spécifique de base.	24 h
<b>TOTAL</b>		<b>96 h</b>

## UEs de Professionnalisation Master 2

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Espaces du commerce, restructuration et régénération urbaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans de remédiation commerciale et urbaine</li> <li>- Commerce et politique de la Ville</li> <li>- Lutter contre l'étalement urbain, le zonage et la dédensification (ACV2)</li> <li>- Formes de régénération de centralités : des centres-bourgs aux tiers-lieux</li> </ul>	70 h
UE Acteurs, planification du commerce et opérationnalité de l'urbanisme commercial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique foncière, planification</li> <li>- Vacance commerciale et dérégulation urbaine</li> <li>- Acteurs publics (SEM, SPL, Cerema) et bureaux d'études</li> <li>- Stratégies de la distribution (RSE) et de l'immobilier commercial</li> <li>- Montage de projet et sobriété foncière</li> <li>- Droit de l'immobilier commercial</li> </ul>	72 h
UE Atelier 2 d'urbanisme : montage de projet urbain et concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche opérationnelle de terrain, projet tutoré en collectivités</li> <li>- Méthodologie de l'urbanisme opérationnel</li> <li>- Concertation habitante</li> <li>- Techniques d'animation de réunion</li> <li>- Visites de sites, voyage d'étude</li> </ul>	166 h
UE Cartographie et données numériques : maîtriser les outils de l'urbaniste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autocad (initiation)</li> <li>- PAO, CAO</li> <li>- Modélisation 3D</li> <li>- Approfondissement QGIS</li> <li>- Conception posters</li> </ul>	32 h
<b>TOTAL</b>		<b>340 h</b>

## UE Alternance – Mémoire professionnel Master 2

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Période d'application en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises lors de l'année universitaire et valider une expérience professionnelle.</li> <li>- L'alternance doit donner lieu à la remise d'un rapport écrit «Mémoire professionnel» et à une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, dont le sujet doit être approuvé par le maître d'apprentissage.</li> </ul>	Max : 24h
<b>TOTAL</b>		<b>24h</b>

<b>Total temps « université » en Master 2 (UE's Culture générale + UE's de Professionnalisation + Suivi d'alternance )</b>	<b>460 h</b>
--	--------------

## 5 – Modalités financières de l'alternance

### Contrat d'apprentissage

- Coût de la formation pris en charge selon le type d'employeur :
  - Entreprise privée : par l'OPCO de l'entreprise + aide exceptionnelle de 6000€ de l'Etat jusqu'au 31/12/24 pour participer au financement du salaire de l'apprenti.
  - Collectivités locales et territoriales : par le CNFPT (*après demande préalable*)
  - Fonction publique d'État : par la structure d'accueil (coût complet 6700 €)
- CVEC prise en charge par le CFA Formasup à hauteur de 95€
- Rémunération de l'étudiant.e à hauteur de 51% du SMIC (18-20 ans), 61% du SMIC (21-25 ans) ou 100% du SMIC (26 ans et +) ou du SNC Salaire Minimum Conventionnel.
- Aides Apprentis financées par le **CFA Formasup** : Indemnité transport (forfait) + 1 Repas au CROUS pour 30cts par jour sur le temps de formation + Fond de soutien.